

Absence de dialogue, le Gouvernement dégage le 49.3

Après deux semaines de débats, le Premier ministre a engagé la responsabilité du Gouvernement sur le projet de loi des retraites.

Pour la Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale (FA-FPT), ce recours au 49.3 n'a aucun sens.

Pour la FA-FPT le recours au 49.3 est une arme constitutionnelle qui permet au Gouvernement de mettre un terme au débat.

Pour la FA-FPT le recours au 49.3 est une arme contre le débat démocratique.

La FA-FPT rappelle que l'examen des amendements est la seule façon pour les parlementaires d'interroger le Gouvernement mais aussi d'enrichir le texte proposé. Les amendements ne sont donc jamais inutiles.

Pour la FA-FPT, ce recours met en évidence l'absence de dialogue du Gouvernement, la représentation nationale étant traitée comme les partenaires sociaux, sans la moindre écoute.

La FA-FPT constate que le Gouvernement n'a pas su convaincre, n'a pas su expliquer sa réforme et que son projet est incertain, pour ne pas dire néfaste aux françaises et français.

La FA-FPT regrette que le débat n'ait pu avoir lieu dans les deux Assemblées et que le Gouvernement a, une fois de plus, fermé la porte aux négociations que nous aurions pu faire présenter soit par les députés, soit par les sénateurs.

Pour FA-FPT la réforme des retraites aurait mérité un vrai débat. Trop de questions demeurent sans réponses, notamment celle du financement.

La FA-FPT dénonce l'attitude du Gouvernement et maintient sa mobilisation contre ce projet.

Contact presse : Martine GRAMOND-RIGAL
Présidente de FA-FPT
Tel : 06.65.64.17.71